

mal composé, ce qui s'est déjà vu, les bonnes sœurs seront complètement à sa merci, si on modifie la loi dans le sens demandé aujourd'hui par le susdit Conseil.

Revenons au déficit de \$3,000. Sur un budget d'une centaine de mille piastres, qu'est-ce que cette somme ? Un rien, une quantité négligeable. Cela ne vaut pas la peine de tourmenter des gens qui, encore une fois, travaillent autant que n'importe quel citoyen pour le plus grand bien de la ville. Car après tout, tout n'est pas fait dans une ville, quand on a pavé, repavé ou élargi quelques rues, installé un télégraphe d'alarme, organisé une brigade de pompiers et une autre de gendarmes. Reste encore les intérêts moraux et intellectuels de la population, qui valent bien en importance le macadam et les pompes à incendie. Mais de ces grands intérêts, la Corporation ne s'est jamais occupée, et elle n'a pas l'air de vouloir s'en occuper de sitôt. Son rôle sur ce point est joué par d'autres qui y dévouent tout ce qu'ils ont de talents, de bonne volonté et de ressources. Et voilà si longtemps que les choses sont ainsi que la Corporation paraît regarder comme impossible qu'il en soit autrement. La Corporation en est même venue à croire, du moins on pourrait le supposer, qu'il y avait là une nouvelle source de revenus pécuniaires à exploiter ; que ces braves gens qui consacrent leur vie à travailler au bien moral de la ville étaient taillables et corvéables à merci. Voilà une curieuse manière d'envisager les choses.

Encore une fois, les communautés ne demandent pas l'eau gratuitement. Elles tiennent seulement à se mettre à l'abri de l'arbitraire. Elles veulent bien payer,